

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL JEUNES DU LOIRET et Ecoles de Golf - U12, Benjamins et Minimes

Comptant pour le mérite amateur jeunes

Samedi 17 mai au Golf de Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et le règlement spécifique des épreuves fédérales en simple et en double.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Comme pour les grands prix jeunes, la catégorie de l'épreuve sera calculée par catégorie d'âge, filles et garçons séparés et, **pour chaque catégorie, il faudra un minimum de 2 filles et de 5 garçons** pour qu'elle compte au mérite jeunes. Seuls les simples 18 trous comptent pour le Mérite.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs nés 2009 et après, licenciés dans une association sportive du département à jour de sa cotisation fédérale, titulaire d'un certificat médical ou d'un questionnaire de santé enregistré à la ffgolf.

Catégories d'âge :

U10 :	10 ans et moins	nés en 2015 et après (participent dans la catégorie U12)
U12 :	11 et 12 ans	nés en 2013 et 2014
Benjamins :	13 et 14 ans	nés en 2011 et 2012
Minimes :	15 et 16 ans	nés en 2009 et 2010

FORMES DE JEU

Simple 18 trous – Index inférieur à 36 - Score maximum pour chaque catégorie. La limite du score maximum est fixée à 9, et on ramasse la balle obligatoirement.

U10 et U12 Filles et Garçons avec index entre 36 et 50 : Simple 9 trous – Score max (limité à 9 coups)

U10 & U12 Filles :	4 275 m maximum	U10 & U12 Garçons :	4 910 m maximum
Benjamins :	4 660 m maximum	Benjamins :	5 540 m maximum
Minimes filles :	5 035 m maximum	Minimes garçons :	5 945 m maximum

Classement en brut pour chacune des 6 catégories.

Dans toutes les séries, les joueurs ne répondant pas aux critères de sélection, peuvent bénéficier d'une wild-card sur proposition justifiée de l'enseignant de leur Club auprès de l'entraîneur du Comité : Nicolas LECOUTRE.

INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Droit d'engagement avec un jeton de practice : **15 euros par enfant** à régler en ligne sur **HelloAsso** (lien sur le site du comité : page d'accueil ou rubrique « Compétitions »).

Clôture des engagements **mercredi 14 mai, inscription en ligne** par le lien disponible sur le site du Comité.

En cas de problème écrire à Christiane LHUILIER : jeunes45golf@gmail.com

DEPARTS

Les départs seront envoyés dans les Clubs et disponibles sur le site du Comité : www.golf-loiret.com

COMITE DE L'ÉPREUVE

Trois membres du Comité du Loiret.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Épreuve non-fumeur.

Aucun cadet n'est autorisé.

Chariots électriques et dispositifs électroniques de mesure de distance interdits.

MARQUEURS ET ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de Club, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Il leur est **interdit de fumer et de vapoter sur le parcours** et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des Clubs participants pourront intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Un marqueur devra accompagner chaque équipe de U12.

Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

Seuls les marqueurs adultes, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité, il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité de l'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige.

RANKIDS du Loiret 2025 - Règlement

Le Rankids du Loiret 2025 est un classement organisé par le Comité Départemental de Golf du Loiret (CD45), réservé aux jeunes licenciés inscrits à une École de Golf du Loiret.

Il s'appuie sur les compétitions individuelles jeunes se déroulant uniquement dans le département du Loiret et organisé par le CD45.

A l'issue de chaque compétition, des points Rankids sont attribués à tous les joueurs en fonction de leur position au classement de l'épreuve (voir barème). Les points sont cumulés au fur et à mesure des compétitions. Le classement au Rankids est régulièrement actualisé et publié sur le site web du CD45 (<https://www.golf-loiret.com/>).

Compétitions éligibles

Toutes les compétitions individuelles Jeunes organisées par le CD45 (circuits jeunes en simple, mérite départemental, rencontre aller 45/37 et circuits en double).

Ces compétitions doivent respecter les préconisations de distance de jeu Jeunes de la FFG (cf Vadémécum FFG).

Calendrier

Vous trouverez les dates des compétitions éligibles pour le Rankids sur le calendrier Jeunes 2025.

Conditions particulières

Pour participer au Rankids du CD45, le joueur doit être, à la date limite d'inscription de sa 1^{ère} compétition :

- Licencié d'un club du 45
- membre de l'AS de son club
- faire partie de l'EDG de son club
- être à jour de son certificat médical ou du questionnaire de santé de l'année en cours.

Pour être classé au Rankids du Loiret 2025, il n'y a aucune démarche à effectuer, ni de droit de jeu spécifique à régler.

Le classement au Rankids est établi par catégorie d'âge :

- U08 : né en 2017 et après
- U10 : né entre 2016 et 2015
- U12 : né entre 2014 et 2013
- U14 : né entre 2012 et 2011
- U16 : né entre 2010 et 2009

Limitation d'index par catégorie

Catégorie	Garçons/ index max	Filles / index max
U8	Drapeau jaune / 9T	Drapeau Jaune / 9T
U10	Drapeau jaune	Drapeau Jaune
U12	49	53
U14	46	49
U16	42	46

Attribution des points et Classement

Lors d'une compétition éligible au Rankids, tous les participants marquent des points par catégorie d'âge et de sexe selon son classement à la compétition. Le joueur apparaît donc au Rankids dès sa première compétition. Les points sont cumulés au fur et à mesure des compétitions.

Cas particuliers de l'interclubs 45/37 aller, où la participation est limitée, et des circuits en double, il sera attribué 100pts à chaque participant.

Les points Rankids sont attribués selon le barème suivant :

Place	Points	Place	Points
1er	600	8è	125
2è	400	9è	100
3è	300	10è	75
4è	250	11è	50
5è	200	12è	25
6è	175	13è et +	10
7è	150		

Classement et Départage

Les classements ponctuels dans chaque catégorie sont régulièrement actualisés, le classement final se fera à l'issue de la dernière compétition.

En cas d'égalité dans le classement, le départage se fera sur le plus grand nombre de compétitions effectué et si l'égalité subsiste, le départage se fera sur le classement de la dernière épreuve.

Proclamation des vainqueurs et podiums

Cette dernière aura lieu, dans toutes les catégories filles et garçons du Rankids, lors de l'Assemblée générale du CD45.

Nota : nous avons adapté le texte du règlement du CD37, avec son accord. Nous remercions nos amis du CD37.